

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

---

**Section 1: IDENTIFICATION**

---

**1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT**

**Nom du Produit:** CEG-Lite™ 100% Solids Commercial Epoxy Grout Part A  
**Code du Produit:** Non Disponible

**1.2 UTILISATION RECOMMANDÉE DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS**

**Utilisation:** Coulis époxy

**1.3 DÉTAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**Nom/Adresse:** Custom Building Products  
Five Concourse Parkway, Suite 1900  
Atlanta, GA 30328

**Numéro de Téléphone:** 1-(800)-282-8786

**1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE**

**Numéro de Téléphone d'urgence:** INFOTRAC 1-800-535-5053 (Etats-Unis et Canada)  
INTERNATIONAL + 1-352-323-3500

---

**Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

---

**2.1 CLASSEMENT DU PRODUIT CHIMIQUE CONFORMEMENT AU PARAGRAPHE (d) DE LA NORME 29 CFR 1910.1200 (OSHA HAZCOM 2012)**

Toxicité aiguë—Dermique	Catégorie 4
Toxicité aiguë—Orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée	Catégorie 1C
Irritation des yeux grave	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité ciblée sur un organe particulier—Exposition Unique	Catégorie 3
Toxicité ciblée sur un organe particulier—Exposition Répétée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

**2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE CONFORMEMENT A LA NORME OSHA HAZCOM2012**

**2.2a MOT INDICATEUR:**  
DANGER!

**2.2b MENTION DE DANGER**  
Nocif par contact avec la peau  
Nocif en cas d'ingestion  
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires  
Provoque des lésions oculaires graves  
Peut provoquer une réaction allergique de la peau  
Peut provoquer l'irritation des voies respiratoires

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Provoque des dommages aux poumons par inhalation prolongée ou répétée de poussière  
 Peut entraîner un cancer par inhalation de poussière  
 Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

### 2.2c PICTOGRAMMES DE RISQUE



### 2.2d AVERTISSEMENTS

<b>i. PREVENTION</b>	Porter des gants imperméables/des vêtements de protection/des lunettes de protection. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Les vêtements contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail. Ne pas respirer les poussières/vapeurs/fumées. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
<b>ii. INTERVENTION</b>	En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. En cas d'inhalation : Amener la personne à l'air frais et la garder confortable pour respirer. En cas de symptômes respiratoires: appeler un centre antipoison/un médecin. En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.
<b>iii. ENTREPOSAGE</b>	Garder sous clef. Entreposer dans un espace bien ventilé. Garder le contenant bien fermé.
<b>iv. ELIMINATION</b>	Détruire le contenu ou le contenant selon toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

### 2.3 INFORMATION SUPPLEMENTAIRES

#### 2.3a AUTRES DANGERS NON-CLASSÉS

Non Applicable

#### 2.3b TOXICITE AIGUË INCONNUE

<1% du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë inconnue.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Section 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

#### 3.1 MELANGES

Nom d'Ingrédient	Numéro de CAS	% en poids
Diéthylènetriamine	111-40-0	10 – 30%*
Isophorone Diamine	2855-13-2	7 – 13%*
L'alcool Benzyle	100-51-6	5 – 10%*
Silice Cristalline, Quartz	14808-60-7	1 – 5%*
Tétraéthylènepentamine	112-57-2	1 – 5%*

\*Means that the component will fall into one of the ranges specified due to batch-to-batch variability and to protect Confidential Business Information.

### Section 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

#### 4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
<b>Yeux:</b>	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Peau:</b>	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Inhalation:</b>	Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter immédiatement un médecin en cas de malaise.
<b>Ingestion:</b>	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin ou un avis médical.

#### 4.2 LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
<b>Yeux:</b>	Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
<b>Peau:</b>	Provoque de graves brûlures de la peau. La manipulation peut provoquer un assèchement de la peau, un inconfort et une irritation. Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Inhalation:</b>	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des lésions aux organes suite à une exposition

---

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

prolongée et répétée. Ce produit contient de la silice cristalline. L'inhalation prolongée et répétée de la portion respirable de la silice cristalline de ce produit peut provoquer la silicose, une sérieuse maladie pulmonaire invalidante et mortelle.

**Ingestion:** Peut être nocif si avaler. L'ingestion peut causer malaise et / ou détresse, nausée ou vomissement.

### 4.3 INDICATION DE SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET DE TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

**Remarque pour le médecin :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

**Traitements spécifiques :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

---

## Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 INFLAMMABILITE

**Inflammabilité:** Non Inflammable/Non Combustible selon les critères SIMDUT/OSHA HAZCOM2012

### 5.2 AGENTS D'EXTINCTION

**5.2a. Agents d'extinction appropriés:**  
Traiter pour les matériaux environnants.

**5.2b. Agents d'extinction non appropriés:**  
Non Disponible

### 5.3 DANGERS SPÉCIAUX RESULTANT DU PRODUIT CHIMIQUE

**5.3a. Produits de combustion:**  
Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone et sulfure d'hydrogène.

**5.3b. Données sur les risques d'explosion:**

i. **Sensibilité au choc mécanique:**  
Non Disponible

ii. **Sensibilité aux décharges statiques:**  
Non Disponible

### 5.4 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS ET LE PERSONNEL CONTRE LES INCENDIES

Demeurer avec le vent dans le dos. Porter un équipement de protection complète incluant la protection respiratoire (SCBA).

---

## Section 6: MESURES CONTRE LES DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 6.1 PRECAUTIONS PERSONNELLES, EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Porter les vêtements de protection recommandés dans la Section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

### 6.2 METHODES ET MATERIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

**Méthodes de confinement:** Ramasser tout produit utilisable. Ramasser les plus gros morceaux et ensuite les disposer dans un conteneur approprié. Ne pas déverser dans les égouts ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Porter un équipement de protection individuel approprié.

**Méthodes de nettoyage:** Aspirer ou balayer tout produit et disposer dans un conteneur approprié. Disposer des matériaux non désirables selon les normes locales, régionales, nationales et internationales.

## Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 PRECAUTIONS POUR LA MANIPULATION SÉCURITAIRE

**Manipulation:** Utiliser dans des endroits bien ventilés. Porter des gants imperméables aux produits chimiques et des lunettes de protection. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques sauf si recommandé par le fabricant. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/vapeurs/fumées. Ne pas avaler.

**Conseils généraux d'hygiène:** Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle et porter la protection individuelle recommandée. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, boire et fumer.

### 7.2 CONDITIONS POUR ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, INCLUANT TOUTE INCOMPATIBILITE

**Entreposage:** Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Garder le conteneur bien fermé. Entreposer à température ambiante et garder les conteneurs fermés lorsque le produit n'est pas utilisé.

## Section 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVUELLE

### 8.1 PARAMETRES DE CONTROLE

Directives d'exposition:

Limites d'exposition au travail		
Ingrédient	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Diéthylènetriamine	4 mg/m <sup>3</sup>	1 ppm
Isophorone Diamine	Non Disponible	Non Disponible
L'alcool Benzylque	10 ppm	Non Disponible
Silice Cristalline, Quartz	0.05 mg/m <sup>3</sup>	0.025 mg/m <sup>3</sup> (Resp.)

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Tétraéthylènepentamine	Non Disponible	Non Disponible
------------------------	----------------	----------------

### 8.2 CONTRÔLES D'EXPOSITION

**Contrôles d'ingénierie:** Utiliser une ventilation / aération adéquate pour maintenir l'exposition (poussières en suspension, fumée, vapeur, etc.) en dessous des limites permises.

### 8.3 MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.3a. Equipement de protection individuelle:

- i. **Protection des yeux et du visage:** Porter des lunettes de protection contre les poussières et les éclaboussures (correctement ajustées), ainsi qu'une protection faciale (écran facial)
- ii. **Protection de la peau:**
  1. **Protection des mains:** Porter des gants imperméables, comme nitrile.
  2. **Protection du corps:** Porter des vêtements de protection appropriés.
- iii. **Protection des voies respiratoires:** Un NIOSH approuvé respirateur ou le visage de filtrage pièce, comme N95, est recommandé dans les zones mal ventilées ou lorsque les limites d'exposition admissibles peut être dépassée. Les respirateurs doivent être choisis et utilisés selon les directives d'un professionnel de la santé et de la sécurité formé en la matière, conformément aux exigences de la norme OSHA (29 CFS 1910.134) en matière de respirateurs et de la norme ANSI (Z88.2) en matière de protection respiratoire.
- iv. **Mesures générales de santé et de sécurité:** A manipuler selon les pratiques de santé et d'hygiène industrielles établies.

## Section 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (état physique, couleur etc.)	Liquid Coloré (Couleurs Variées)
Odeur	Amine
Seuil d'odeur	Non Disponible
pH	10.0 – 12.0
Point de fusion / Point de congélation	Non Disponible
Point initial d'ébullition et limite d'ébullition	Non Disponible
Point d'éclair	>212°F (>100°C)
Taux d'évaporation (Eau=1):	Non Disponible
Inflammabilité:	Non inflammable/Non combustible
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosion	Non Disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosion	Non Disponible
Pression de vapeur	Non Disponible
Densité de vapeur	Non Disponible
Densité relative / gravité spécifique	1.05 – 1.35 g/mL
Solubilité dans l'eau:	Légèrement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non Disponible
Température d'inflammation spontanée:	Non Disponible
Température de décomposition:	Non Disponible

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<b>Viscosité (cps):</b>	Non Disponible
<b>COV</b>	<40 g/L (Lorsqu'il est correctement mélangé avec la partie B)

### Section 10: STABILITE AND REACTIVITE

**10.1. REACTIVITE**

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2. STABILITE CHIMIQUE**

Stable dans les conditions normales d'entreposage. Conserver au sec.

**10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES**

Aucune réaction dangereuse dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. CONDITIONS A EVITER**

Chaleur. Matériaux incompatibles.

**10.5. MATERIAUX INCOMPATIBLES**

Acides forts et Oxydants forts.

**10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX**

La décomposition peut produire des oxydes de carbone et du sulfure d'hydrogène.

### Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

**11.1. VOIES D'EXPOSITION PROBABLES:**

Contact avec la peau, absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation et ingestion

**11.2. SYMPTOMES LIES AUX CARACTERISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES/TOXICOLOGIQUES**

**Yeux:** Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

**Peau:** Provoque de graves brûlures de la peau. La manipulation peut provoquer un assèchement de la peau, un inconfort et une irritation. Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau.

**Inhalation:** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer des lésions aux organes suite à une exposition prolongée et répétée. Ce produit contient de la silice cristalline. L'inhalation prolongée et répétée de la portion respirable de la silice cristalline de ce produit peut provoquer la silicose, une sérieuse maladie pulmonaire invalidante et mortelle.

**Ingestion:** Peut être nocif si avaler. L'ingestion peut causer malaise et / ou détresse, nausée ou vomissement.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Toxicité Aiguë (Orale ATE <sub>mix</sub> = 2,491 mg/kg) (Dermique ATE <sub>mix</sub> = 1,493 mg/kg)		
Ingrédient	CL50	DL50
Diéthylènetriamine	Non Disponible	Orale: 2,429 mg/kg, rat Dermique: 1,596 mg/kg, rabbit
Isophorone Diamine	Non Disponible	Orale: 1,030 mg/kg, rat Dermique: 1,100 mg/kg, rabbit
L'alcool Benzylque	Inhalation: 8.8 mg/L, 4h rat	Orale: 1,230 mg/kg, rat
Silice Cristalline, Quartz	Non Disponible	Orale: >10,000 mg/kg, rat
Tétraéthylènepentamine	Non Disponible	Orale: 2,429 mg/kg, rat Dermique: 1,596 mg/kg, rabbit

Cancérogénicité	
Ingrédients	Produits chimiques inscrits comme agents cancérogènes ou potentiellement cancérogènes (NTP,IARC,OSHA,ACGIH,CP65)
Diéthylènetriamine	Non Listé
Isophorone Diamine	Non Listé
L'alcool Benzylque	Non Listé
Silice Cristalline, Quartz	N-2, I-1, O-1, ACGIH-A2, CP65
Tétraéthylènepentamine	Non Listé

### 11.3. EFFETS DIFFERES ET EFFETS IMMEDIATS ET CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION A COURT ET A LONG TERME

A COURT TERME	
<b>Corrosion/Irritation cutanée:</b>	Provoque des irritations cutanées
<b>Dommage/Irritation grave oculaire:</b>	Provoque des irritations graves des yeux
<b>Sensibilisation des voies respiratoires:</b>	Non Classés
<b>Sensibilisation de la peau:</b>	Peut provoquer une réaction allergique de la peau
<b>Exposition unique--STOT:</b>	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
<b>Danger d'aspiration:</b>	Non Classés
A LONG TERME	
<b>Cancérogénicité:</b>	Peut entraîner un cancer par inhalation de poussière
<b>Mutagénicité des cellules germinales:</b>	Non Classés
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître
<b>Exposition Répétée--STOT:</b>	Provoque des dommages aux poumons par inhalation prolongée ou répétée de poussière
<b>Effets Antagonistes/Synergiques</b>	Non Classés

## Section 12: INFORMATION ECOLOGIQUE

### 12.1. ECOTOXICITE

Peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ou dans les cours d'eau

Ecotoxicité		
Ingrédient	EC50/NOEC-48 Heures	LC50/NOEC-96 Heures
Diéthylènetriamine	32 mg/L, Daphnia magna	430 mg/L, Poisson
Isophorone Diamine	23 mg/L, Daphnia magna	110 mg/L, Poisson
L'alcool Benzylque	55 mg/L, Daphnia magna	10 mg/L, Lepomis macrochirus
Silice Cristalline, Quartz	Non Disponible	Non Disponible
Tétraéthylènepentamine	24.1 mg/L, Daphnia magna	420 mg/L, Poecilia reticulata



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 12.2. PERSISTANCE ET DEGRABILITE

Non Disponible

### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Non Disponible

### 12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Non Disponible

### 12.5. AUTRES EFFETS NEFASTES

Non Disponible

## Section 13: ELIMINATION

### 13.1. METHODE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS

Eliminer produit et contenant dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales

### 13.2. AUTRES METHODES D'ELIMINATION RECOMMANDEES

Non Disponible

## Section 14: INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

DOT (Etats-Unis)	TMD (CANADA)	IATA
<b>NUMERO ONU:</b>  UN2735	<b>NUMERO ONU:</b>  UN2735	<b>NUMERO ONU:</b>  UN2735
<b>DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:</b>  Amines, Liquides, Corrosifs, N.S.A. (Diéthylènetriamine, Isophorone diamine)	<b>DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:</b>  Amines, Liquides, Corrosifs, N.S.A. (Diéthylènetriamine, Isophorone diamine)	<b>DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:</b>  Amines, Liquides, Corrosifs, N.S.A. (Diéthylènetriamine, Isophorone diamine)
<b>CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):</b>  8	<b>CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):</b>  8	<b>CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):</b>  8
<b>GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):</b>  III	<b>GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):</b>  III	<b>GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):</b>  III
Quantité Limitée Exception <= 5L	Quantité Limitée Exception <= 5L	Quantité Limitée Exception <= 0.5L

En résumé: Produit réglementé selon DOT/TMD et autres règlements de transport.

### 14.1. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Non Disponible

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 14.2. TRANSPORT EN VRAC CONFORMEMENT A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET DU CODE IBC

Non Disponible

### 14.3. PRECAUTIONS SPECIALES POUR L'UTILISATEUR

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

## Section 15: INFORMATION REGLEMENTAIRE

### 15.1. REGLEMENTATION CONCERNANT LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT / MESURES LEGISLATIVES SPECIFIQUES POUR LE PRODUIT CHIMIQUE


**Canada:** Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique comprend toutes les informations requises du Règlement sur les produits dangereux.

**Etats-Unis:** Fiche signalétique préparée conformément à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200) HazCom 2012

### 15.2. INFORMATION FEDERALE POUR ETATS-UNIS:

INGREDIENTS	SARA TITRE III			
	SECTION 302 (EHS) TPQ (LBS)	SECTION 304 EHS RQ (LBS)	CERCLA RQ (LBS)	SECTION 313 (TRI)
Diéthylènetriamine	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Isophorone Diamine	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
L'alcool Benzylque	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Silice Cristalline, Quartz	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Tétraéthylènepentamine	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé

### 15.3. LOIES DU DROIT DE SAVOIR POUR LES ETATS-UNIS

<b>Proposition 65 de la Californie:</b>	 <b>AVERTISSEMENT:</b> Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris silice cristalline, identifiées par l'Etat de Californie comme pouvant causer le cancer, et 4,4'-isopropylidènediphénol identifiées par l'Etat de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur, et benzène identifiées par l'Etat de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter <a href="http://www.P65Warnings.ca.gov">www.P65Warnings.ca.gov</a>
<b>Listes du "Droit de Savoir" pour autres états des Etats-Unis:</b>	Diéthylènetriamine: <b>CAS#111-40-0</b> Isophorone Diamine: <b>CAS#2855-13-2</b> L'alcool Benzylque: <b>CAS#100-51-6</b> Silice Cristalline, Quartz: <b>CAS#14808-60-7</b> Dioxyde de Titane: <b>CAS#13463-67-7</b>

### 15.4. INVENTAIRES MONDIAUX

Ingédient	Etats-Unis TSCA	Canada LIS/LES
Diéthylènetriamine	Oui	LIS
Isophorone Diamine	Oui	LIS
L'alcool Benzylque	Oui	LIS

Conforme aux normes OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Silice Cristalline, Quartz	Oui	LIS
Tétraéthylènepentamine	Oui	LIS

### 15.5. CLASSEMENT NFPA ET HMIS:

**DANGER POUR LA SANTÉ**

**4 EXTRÊME:** très toxique, peut être mortel en cas d'ingestion ou d'inhalation.

**3 GRAVE:** toxique, un effet de perturbation complet et un appareil de respirateur doivent être portés.

**2 MODÉRÉ:** un appareil de protection et un masque facial doivent être portés.

**1 FAIBLE:** un appareil de respirateur peut être porté.

**0 MINIME:** aucune précaution nécessaire.

**DANGER D'INFLAMMABILITÉ**

**4 EXTRÊME:** gaz ou liquide extrêmement inflammable. Point d'éclair en dessous de 23°F (2°C).

**3 GRAVE:** inflammable. Point d'éclair (23° à 100°F (2,3 à 37,8°C)).

**2 MODÉRÉ:** combustible. Nécessite une étiquette spéciale pour s'inflammer. Point d'éclair en dessous de 200°F (93,3°C).

**1 FAIBLE:** peu combustible. Nécessite une étiquette spéciale pour s'inflammer.

**0 MINIME:** ne brûle pas dans des conditions normales.

**RISQUE SPÉCIFIQUE**

Oxydant

Acide

Alcalin

Corrosif

Ne pas utiliser d'eau

Radiation

**RISQUE D'INSTABILITÉ**

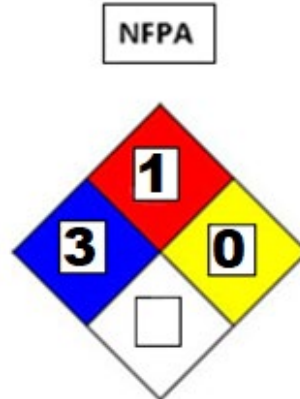
**4 EXTRÊME:** explosif à température ambiante.

**3 GRAVE:** peut exploser si choqué ou chauffé, ou se décompose dans des circonstances normales.

**2 MODÉRÉ:** instable. Peut réagir avec de l'eau.

**1 FAIBLE:** peut réagir si chauffé ou mélangé avec de l'eau.

**0 MINIME:** remarquablement stable. Ne réagit pas avec l'eau.



HMIS

<b>3 SANTÉ</b>	<b>INDICE DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION</b>	
<b>1 INFLAMMABILITÉ</b>	A	G
<b>0 RÉACTIVITÉ</b>	B	H
<b>H PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	C	I
	D	J
	E	K
	F	X
		★

★ Demandez à votre superviseur pour obtenir des instructions particulières de manipulation

Indice De Danger	
4	Danger Sévère
3	Danger Sérieux
2	Danger Modéré
1	Danger Faible

### 15.6. AGENCE DE SOURCE DES CLASSEMENTS CANCÉROGENES:

<b>CP65</b>	Proposition 65 de la Californie
<b>OSHA (O)</b>	Occupational Safety and Health Administration (OSHA – Direction Générale de la Sécurité et de la Santé du Travail)
<b>ACGIH (G)</b>	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) <ul style="list-style-type: none"> <li>• A1 – Agent cancérigène pour les humains – Confirmé</li> <li>• A2 – Agent cancérigène pour les humain - Soupçonné</li> <li>• A3 – Agent cancérigène pour les animaux</li> </ul>

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A4 – Ne peut pas être classé comme cancérigène pour les humains</li> <li>• A5 – N'est pas soupçonné comme cancérigène pour les humains</li> </ul>
<b>CIRC (I)</b>	Centre International de Recherche sur le Cancer <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 – L'agent (mélange) est cancérigène pour les humains</li> <li>• 2A – L'agent (mélange) est probablement cancérigène pour les humains: il existe peu de preuves de cancérigénicité chez l'humain et suffisamment de preuves de cancérigénicité chez les animaux de laboratoire.</li> <li>• 2B – L'agent (mélange) est probablement cancérigène pour les humains; il existe peu de preuves de cancérigénicité chez l'humain en l'absence de preuves suffisantes de cancérigénicité chez les animaux de laboratoire.</li> <li>• 3 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) ne peut pas être classé quant à sa cancérigénicité pour l'humain</li> <li>• 4 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) n'est probablement pas cancérigène pour l'humain.</li> </ul>
<b>NTP (N)</b>	National Toxicology Program (Programme national de toxicologie) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 – Connus pour être cancérigène</li> <li>• 2 – Raisonnablement anticipé d'être cancérigène</li> </ul>

### Section 16: RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

**Date de Préparation:** 26 Novembre 2013

**Version:** 2.2

**Date de Révision:** 29 Septembre 2021

**Clause de non-responsabilité :** Nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif pouvant être causé par une exposition à la silice contenue dans nos produits.

**Préparé par:** Custom Building Products  
 Téléphone: 1-(800)-282-8786  
[www.custombuildingproducts.com](http://www.custombuildingproducts.com)

## Fin de la Fiche de Données de Sécurité